

Questions orales

J'ai déclaré publiquement que j'espérais que le désaccord qui existe entre le gouvernement de l'Ontario et les médecins pourrait être résolu et pas seulement à l'amiable. J'éprouve de grandes difficultés lorsque la vie et la santé des gens sont en jeu parce que deux groupes sont en conflit.

ON DEMANDE LA SUSPENSION DU MÉDECIN

M. Ian Deans (Hamilton Mountain): Monsieur le Président, je voudrais poser une question supplémentaire. Le ministre conviendrait-il que cette déclaration enfreint le serment d'Hippocrate prononcé par ce médecin et va-t-il demander sa suspension dans la province de l'Ontario jusqu'à ce qu'on fasse enquête sur la question?

Des voix: Bravo!

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Je ne pense pas que le ministre ait le pouvoir de suspendre des médecins. Voilà mon problème.

M. Benjamin: Il n'a pas dit cela, il ne l'a pas demandé.

M. Deans: J'ai demandé au ministre d'en faire part au Collège des médecins et des chirurgiens.

M. Benjamin: Il a juste demandé au ministre de présenter des instances.

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La parole est au député de Westmorland—Kent.

* * *

LE CANADIEN NATIONAL

LA VENTE ENVISAGÉE DES ATELIERS DE MONCTON

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Le 15 janvier dernier, le ministre a clairement affirmé à la Chambre, comme on peut le lire à la page 9791 du Hansard, que les ateliers du CN à Moncton n'étaient pas à vendre. Pourquoi le ministre permet-il maintenant au CN de vendre ces ateliers?

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député ne cite qu'un extrait de la réponse à laquelle il fait allusion. J'avais alors dit que les ateliers du CN n'étaient pas à vendre mais que la General Electric du Canada s'était montrée intéressée à fabriquer des locomotives au Canada, et que nous envisagions cette proposition dans la rationalisation de tous les ateliers; et, pour entrer dans le détail, les ateliers n'étaient pas à vendre à l'époque et la proposition n'a été approuvée que . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: Monsieur le Président, le conseil d'administration du CN n'a approuvé que dimanche dernier une proposition tendant à amorcer des négociations.

M. Robichaud: Voilà qui règle le sort d'une première promesse.

LES LICENCIEMENTS POSSIBLES—LA POSITION DU MINISTRE

M. Fernand Robichaud (Westmorland—Kent): Monsieur le Président, pourquoi le ministre a-t-il rompu une deuxième promesse, soit celle de s'opposer à des congédiements massifs? Comment peut-il permettre la perte de 600 emplois dans une région où le taux de chômage s'élève à 15 p. 100?

Des voix: C'est une honte!

L'hon. Don Mazankowski (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député utilise ces chiffres de manière à déformer la réalité. Je l'invite à cesser et à renoncer à ces méthodes car il ne détient aucun permis qui l'autorise à répandre la crainte et l'angoisse parmi les travailleurs.

Des voix: Oh, oh!

M. Mazankowski: En outre, monsieur le Président . . .

M. le Président: A l'ordre. Le ministre utilise un langage qui se rapproche dangereusement d'un langage antiparlementaire.

M. Mazankowski: De plus, monsieur le Président, sachant qu'il s'agit d'une question très délicate, je déclare au député qu'il ne rend pas service à la population de Moncton, particulièrement aux travailleurs. Il est bien évident que le député . . .

Des voix: Règlement!

M. Mazankowski: . . . s'oppose à l'implantation d'une nouvelle usine de fabrication de locomotives à Moncton.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LES SERVICES FINANCIERS

M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor): Monsieur le Président, j'aimerais bien poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Tandis que MM. Reisman et Murphy se disputent sur la place publique à propos des secteurs qui feront l'objet des négociations, les États-Unis viennent d'exclure unilatéralement celui des finances. De l'avis du ministre, le gouvernement ne voit-il pas que pareil contraste révèle l'inégalité des deux pays en matière de négociation et les dangers auxquels nous nous exposons si nous persistons dans cette voie?